

Atelier santé ville

Bilan des actions 2020

Une année particulière

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent. Le covid et les mesures de confinement mises en place pour s'en protéger ont produit et produiront dans le futur, des effets sur la vie quotidienne, les habitudes de travail et la santé physique et psychique de la population.

Après la sidération, une période d'adaptation au nouveau contexte s'est mise en place avec son lot de difficultés : travail à distance, informations en continu, isolement social et numérique, épuisement parental, décrochage scolaire, sédentarité, augmentation des addictions et des violences au sein du cercle familial...

Dans ce contexte, l'Atelier santé ville privé de ses actions dans les quartiers, s'est attaché à « garder le lien » via le réseau des acteurs et notamment à travers la newsletter et ses 9 numéros spéciaux sur le covid et le confinement (messages de prévention, comment joindre les structures malgré le confinement, continuité de soins, etc.).

Malgré le contexte, quelques actions ont pu se dérouler. Une rencontre du réseau a pu être organisée le 10 mars 2020 au théâtre de l'Odyssée sur le thème « Culture et santé ». Grâce au partenariat avec les centres sociaux et l'association Rouletabille, la rencontre suivie d'un spectacle a permis l'accès au théâtre de l'Odyssée à une vingtaine d'habitant.es des quartiers venus présenter l'atelier théâtre aux membres du réseau. L'occasion de nous rappeler avant l'heure, de l'importance du travail de terrain et de la proximité.

Ce bilan est organisé en 3 parties :

1. La coordination et l'animation du réseau des acteurs
2. Les projets réalisés dans les quartiers
3. Le bilan financier 2020

1. La coordination et l'animation du réseau

1. Le réseau des acteurs de l'Atelier santé ville : des membres toujours plus nombreux

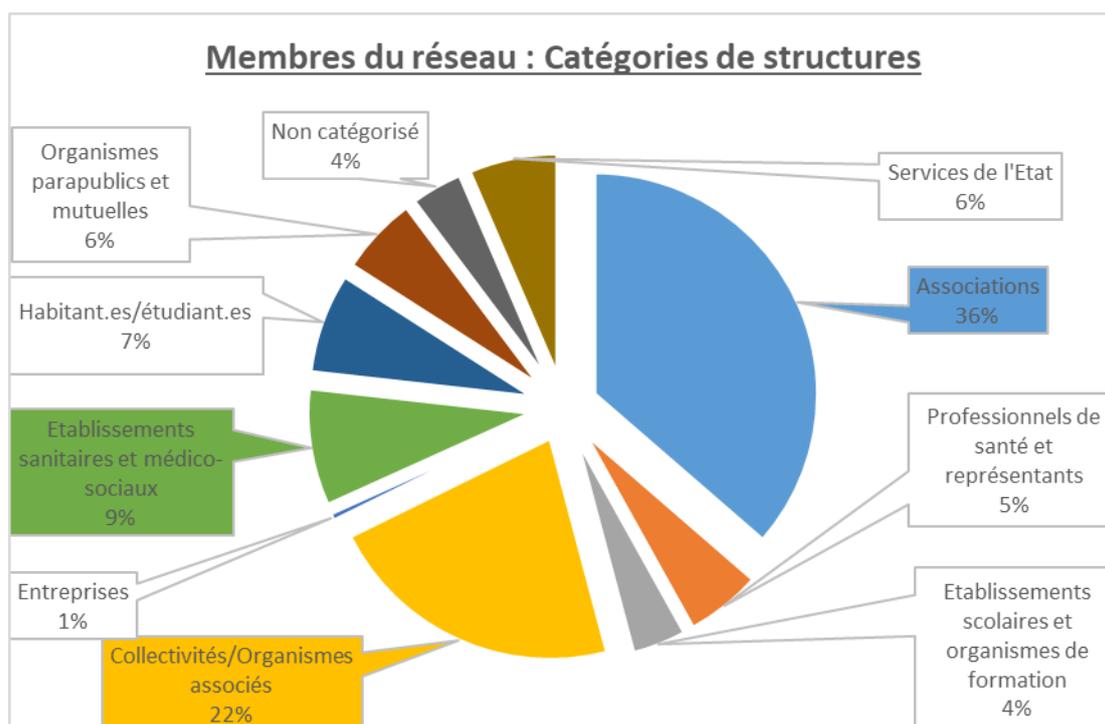
Le réseau des acteurs de l'Atelier santé ville continue de se développer et compte à ce jour **560 membres** (520 en 2019), bénévoles, professionnelles/professionnels et habitants/habitantes pour 225 structures différentes (169 en 2019), soit une augmentation de 30%.

Il compte également 41 habitant.es et étudiant.es qui se sont inscrits suite à leur participation à un évènement (une conférence « grand public » par exemple).

Créée en 2011, la base de contacts du réseau des acteurs de l'ASV repose sur des informations partiellement incomplètes (domaines d'intervention ou catégorie de structures). Suite à un travail d'amélioration de la base de contacts en 2020, nous avons pu diminuer le nombre de contacts « non catégorisé » de 6% en 2019 à 4% (soit 21 contacts sur un total de 560).

➤ Une majorité d'associations et de structures médico-sociales

Les diagrammes ci-dessous décrivent les différentes catégories de structures membres du réseau et leurs domaines d'intervention.



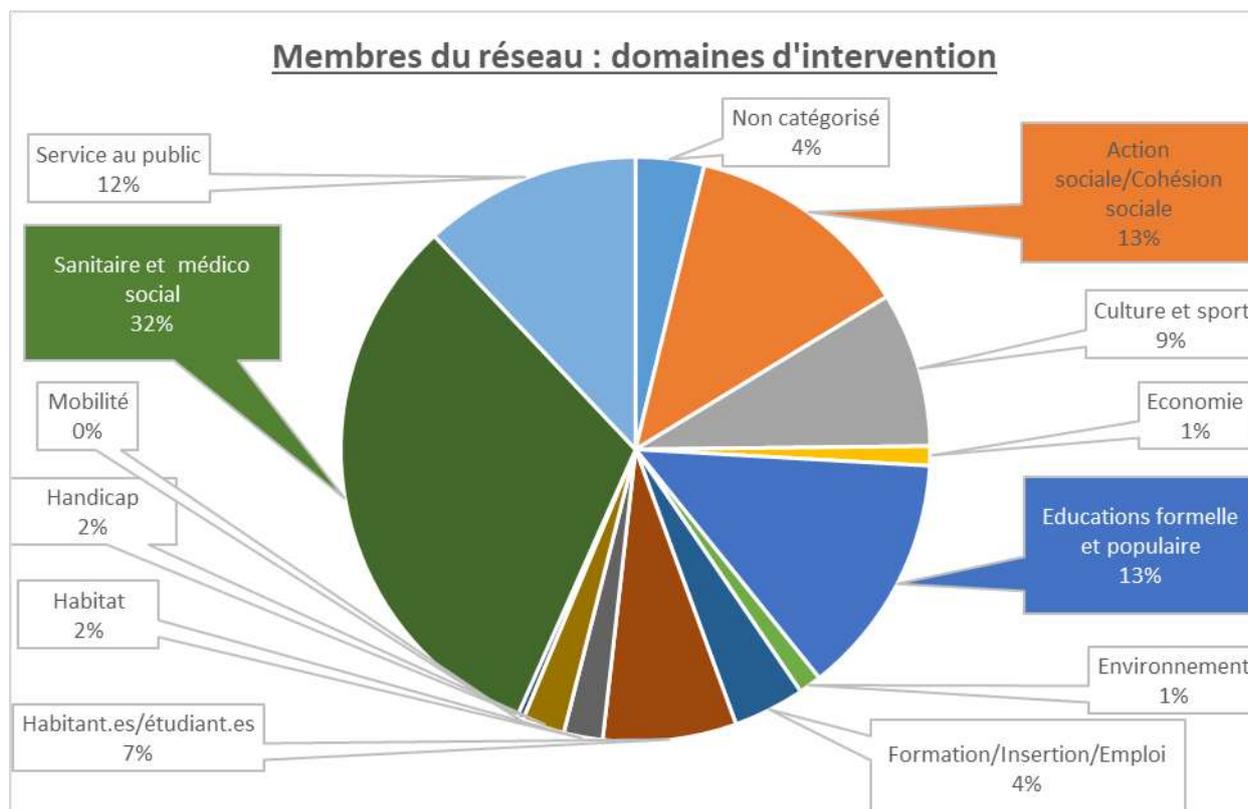
Services de l'Etat : ARS, DSDEN, DDCSPP, Préfecture, PJJ...

Collectivités et organismes associés : Villes, SMD3, SDIS, CD 24, Péribus, CCAS/CIAS, Bailleurs sociaux, MDPH...

La majorité du réseau (67%) est constitué de structures d'intérêt général (associations et secteur public (Etat et collectivités). **Parmi elles, 40% interviennent régulièrement ou ponctuellement dans les quartiers.**

A l'inverse, l'on dénombre, peu d'entreprises (3).

7% du réseau est constitué par des habitant.es ou des étudiant.es dont 17% sont issus des quartiers prioritaires.



Un tiers (32%) des membres du réseau font partie du secteur médico-social, suivi de l'éducation (formelle et populaire) et de l'action sociale où l'on retrouve un grand nombre d'associations, de collectivités et d'organismes parapublics.

Au regard de ces domaines fortement féminisés, 65% des membres du réseau sont des femmes.

L'animation du réseau repose au quotidien sur des contacts directs, des sollicitations et des demandes de mise en relation qu'il est difficile d'évaluer. L'organisation de rencontres régulières des membres (2 par an en moyenne) au sein de structures partenaires facilitent l'inter connaissance entre acteurs et le développement de projets en partenariat. D'autre part, l'un des piliers de la diffusion d'informations entre les membres du réseau repose sur la Newsletter de l'Atelier santé ville.

2. Les rencontres du réseau : un rendez-vous attendu déclencheur de projets

➤ *Un temps informel pour échanger autour du bien-être*

Les membres du réseau, qu'ils soient professionnels, bénévoles et/ou habitants ont l'occasion d'échanger 2 fois par an lors des rencontres du réseau. Ces rencontres sont également ouvertes à tous y compris les non-membres. Elles sont organisées, en principe, en fin de journée afin de permettre à tous de pouvoir y assister et privilégient un format qui ne reproduit pas celui de la réunion classique (usage du diaporama limité, discours accessible, découverte d'une structure en format « visite privée », etc.).

C'est l'occasion de développer des liens partenariaux avec la structure qui accueille la rencontre : meilleure connaissance de l'ASV et de ses missions, intérêt de faire partie du réseau et de disposer d'un espace de communication et d'information privilégié...

Les objectifs de ces rencontres sont les suivants :

- Faire découvrir une structure de l'intérieur (« visite privée ») ;
- Favoriser l'échange d'informations et la connaissance entre les acteurs ;
- Décloisonner les secteurs en les mobilisant autour d'un sujet commun : la santé et le bien-être ;
- Jouer un rôle d'observatoire en mélangeant les points de vue : usager, bénéficiaire, habitant, bénévole, professionnel, financeur, régulateur... ;
- Susciter la création et le développement de projets dans les quartiers prioritaires.

➤ **« Culture et Santé » à l'Odysée : Rencontre + spectacle, une formule plébiscitée qui favorise la participation des habitant.es**

Dernière session du cycle « Culture et santé » démarrée en 2019 (2 rencontres en 2019 : au CUBE cirque et au MAAP), une seule rencontre a pu être organisée en 2020. **Elle a eu lieu le 10 mars et a rassemblé 56 personnes** (24 professionnels et 32 habitant.es des quartiers). Organisée en partenariat avec les centres sociaux (l'Arche et Saint Exupéry) et l'association Rouletabille qui anime un atelier théâtre avec les habitant.es. L'accompagnement global (prise en charge et organisation) et le transport vers le théâtre ont été un facteur de réussite et ont facilité la participation des habitant.es des quartiers.



La rencontre s'est déroulée ainsi :

- Accueil et introduction par la secrétaire générale de l'Odysée et la vice-présidente du Grand Périgueux ;
- Visites des locaux : accueil, salles d'expo, petit amphithéâtre ;

- Présentation de la politique d'accessibilité : aides technique, souffleurs de voix, audio description, écoute vibratoire, facile à lire et à comprendre (FALC), partenariat avec Péribus (handibus), etc.
- Présentation du projet ateliers théâtre dans les quartiers prioritaires avec Rouletabille (écriture de pièce, jeu...);
- La *minute asso* (1 minute / structure) avec **Radio Libre en Périgord**, La **Maison de l'Emploi** avec (projet réfugiés), l'**Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie** (consultation jeunes consommateurs), les **Semaines d'info en santé mentale**, la **MAIF** (solutions éducatives gratuites et numériques, www.maif.fr/solutionseducatives, projets de prévention en milieu scolaire), **Femmes solidaires** (Ecrit des femmes dans le cadre du mois des droits des femmes);
- Buffet et spectacle André et Dorine

Bilan de la soirée du point de vue des habitant.es et des accompagnateurs

Verbatim :

« A chaud, ils étaient ravis, bluffés par la performance des 3 comédiens et ont reconnu que les masques et le muet, jugés comme à priori loin de leur monde, n'ont finalement pas empêchés de rentrer dans l'histoire. A la fois drôle et grave, poétique. »

Les points forts :

- **Des personnes n'étant jamais venues à l'Odysée étaient présentes avec le sentiment d'un accueil privilégié.**

- Accès à un spectacle accessible à Tous (sans parole, pas de difficulté liée à la langue, thèmes universels de l'amour et de la vieillesse).

- L'accueil avant le spectacle, le buffet (de qualité), la présence de représentants institutionnels/associatifs, le nombre restreint de participant (ni trop grand, ni trop peu), a permis aux personnes de sentir accompagnées, à l'aise et réellement accueillies.

Cette soirée a favorisé la participation et le regroupement des habitants/membres des Conseils Citoyens autrement que sur des temps de réunions. Ce moment permet de faire du lien, vivre ensemble une expérience et rebondir par la suite sur un échange.

3. La newsletter de l'Atelier santé ville : les actualités locales sur le bien-être



Tous les membres de ce réseau reçoivent, chaque semaine, une lettre d'information : La newsletter de l'Atelier santé ville. Elle relaye les évènements programmés sur le territoire (portes-ouvertes, dépistages, conférences, colloques, rencontres, débats...), les appels à projets, les offres de formations gratuites, des ressources ou des publications, etc. en lien avec tous les déterminants de la santé (culture, éducation, promotion de la santé, travail, habitat, discriminations...).

En 2020, 21 (31 en 2019) lettres d'information ont ainsi été adressées à l'ensemble des membres du réseau. Face à la multitude de sources d'information, la newsletter a souhaité répondre à un besoin de clarification des informations relatives à la crise engendrée par le covid. Du 27 mars au 16 juillet 2020, **9 lettres d'information spéciales covid** ont été réalisées et envoyées aux membres du réseau.

Elles ont traité les sujets suivants :

- **La gestion de la crise** : Affiches de prévention et attestations traduites en langues étrangères, des guides pour poursuivre un accompagnement social à distance, les démarches en ligne, les liens vers les sites d'info et les mesures de soutien financier aux associations.
- **Infos sur les structures membres du réseau** : Comment vous joindre ? Quels nouveaux horaires ? Permanence téléphonique ou numérique...
- **La continuité des soins pendant le confinement** : Les consultations médicales qu'elles soient préventives ou dans le cadre d'un parcours de soin sont en chute libre, alors comment continuer à prendre soin de sa santé pendant le confinement ?
- **Bien vivre avec le covid** : Comment redémarrer son activité professionnelle, associative, bénévole... avec le covid ? Les ressources pratiques et des études pour la prévention et la continuité des soins, les actions locales reprennent en format distanciel ou présentiel, les dispositifs d'aides à la reprise et les appels à projets pour accompagner vos structures et les adapter à ce contexte fluctuant...

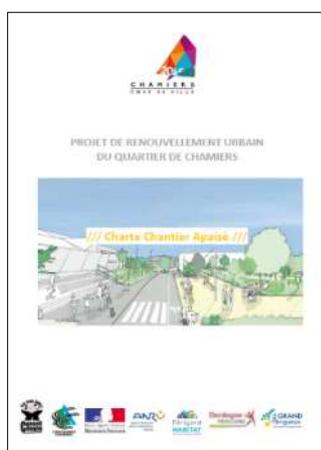
A la suite de la réalisation de ces numéros spéciaux, nous avons souhaité évaluer la satisfaction des membres du réseau sur la Newsletter. Un questionnaire a donc été adressé aux membres du réseau entre novembre 2020 et mars 2021. L'analyse des résultats sera présentée lors du prochain bilan. A travers 11 questions, nous avons souhaité connaître les différents usages de la lettre (lecture, relais, diffusion interne/externe...), les thématiques privilégiées, les préférences de fréquence d'envoi, etc.

2. Les projets dans les quartiers

Deux projets se sont poursuivis « en pointillés » en 2020. Tout d'abord, la **Charte chantier apaisé**, issue des recommandations de l'Évaluation des impacts en santé menée en 2018, **s'est concrétisée** avec la déclinaison de l'identité visuelle et des outils de communication. D'autre part, le projet **Mon Quartier Ma Santé** a eu du mal à redémarrer suite aux confinements successifs.

➤ La Charte chantier apaisé : les réalisations visibles

Issue des recommandations de l'Évaluation des impacts en santé (EIS) du projet de renouvellement urbain (PRU) de Chamiers, réalisée en 2018, la **charte chantier apaisé** a été travaillée en 2019 grâce à la mobilisation des groupes de travail partenariaux (conseil citoyen, centre social, bailleur social, ville, école, CD, associations...) de la gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) et notamment les 2 groupes thématiques : « Cadre de vie & Tranquillité » et « Animation du quartier & Vie sociale ».



La charte Chantier Apaisé du PRU de Chamiers est une action d'accompagnement au changement inscrite à la convention pluriannuelle de renouvellement urbain du quartier de Chamiers signée le 24 Juin 2019 par l'ensemble des partenaires.

Qu'est-ce qu'un Chantier « apaisé » ?

Il s'agit d'un chantier qui prévoit de nombreuses dispositions permettant **d'éviter, d'atténuer ou de contenir les nuisances habituellement produites. Le premier objectif est l'information des riverains et des usagers des équipements proches du chantier, pour la raison « qu'une nuisance expliquée est mieux acceptée qu'une nuisance subie sans explication. »**. Cet objectif d'information et d'explication doit être

maintenu depuis l'installation et le démarrage du chantier jusqu'à son complet achèvement.

La charte comporte **27** articles et des annexes telles que la cartographie des îlots de tranquillité à préserver pendant la durée des chantiers, une **synthèse des engagements décrits pour chaque partie prenante** (entreprises, maître d'œuvre...), une **grille d'évaluation des sensibilités** et un **kit de communication harmonisé** (panneaux de chantier, courrier d'information aux riverains).

Suite au travail mené par la ville de Coulounieix-Chamiers, l'identité visuelle de la charte a pu être partagée avec les groupes de travail de la GUSP lors de 2 réunions réalisées en janvier et février 2020.

Dans ce cadre, le logo, les bâches de chantier, les panneaux de chantier et le modèle de courrier d'information

aux riverains ont été diffusés aux entreprises et maîtres d'ouvrages du chantier et utilisées dans le cadre de la réalisation du Pôle des solidarités.



Bâche de chantier, Pôle des solidarités

» « Mon Quartier Ma Santé » : le travail de consolidation mis à mal par la crise sanitaire

L'évaluation du projet Mon Quartier Ma santé (voir bilan 2019) a révélé le manque d'accès des habitant.es du quartier aux infrastructures sportives locales et notamment les sections de l'ASPTT.

Suite à des financements non consommés, et après consultation des participant.es et du groupe projet, 13 ateliers d'activité physique adaptée ont donc été proposés aux habitant.es du quartier de Chamiers pour l'année 2020 afin de favoriser les passerelles avec une pratique sportive pérenne.

Plusieurs rencontres se sont déroulées en 2019 et 2020 avec les dirigeants et les salariés de l'association sportive. Le diagnostic partagé est le suivant :

- **Le manque de connaissance de l'offre sportive** par les habitants à proximité de chez eux (peu d'habitants du quartier connaissent l'ASPTT et l'offre) => problématique de l'accès par manque d'information ;
- **Des freins financiers**, une offre sportive peu accessible financièrement pour les habitants du quartier ;
- **Des freins psychologiques** : même si l'offre est connue et accessible financièrement, les habitants des quartiers ne fréquenteraient pas nécessairement ces dispositifs. Un travail de partenariat entre les acteurs sociaux du quartier (Association de prévention le Chemin, le centre social, le conseil citoyen, la ville...) et les acteurs de l'ASPTT est nécessaire pour accompagner les habitants vers une pratique durable d'activité physique.

Des ateliers passerelles « sécurisants » seront donc nécessaires pour permettre aux habitants de reprendre suffisamment confiance en eux pour découvrir et intégrer l'offre sportive locale. Programmés pour redémarrer en septembre 2020, ces ateliers-passerelles animés en binôme avec l'équipe du projet et de l'ASPTT ont été suspendus avec le 2ème confinement d'octobre 2020.

3. Bilan financier 2020

Année ou exercice 2020

CHARGES	Montant ¹	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services	620		
Achats matières et fournitures		74- Subventions d'exploitation²	
Autres fournitures		Etat : précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)	
61 - Services extérieurs		CGET	10 000
Locations		ARS	15 000
Entretien et réparation		Région(s) :	
Assurance		-	
Documentation		Département(s) :	
62 - Autres services extérieurs		Conseil Départemental 24	8 000
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Intercommunalité(s) : EPCI ³	
Publicité, publication		Le Grand Périgueux	22 110
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres		-	
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,		-	
Autres impôts et taxes		-	
64- Charges de personnel	51 490	Fonds européens	
Rémunération des personnels	38 247	L'agence de services et de paiement (ex CNASEA, emploi aidés)	
Charges sociales	13 243	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Autres privées	
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66- Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
67- Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68- Dotation aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES			
Charges fixes de fonctionnement	3 000		
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	55 110	TOTAL DES PRODUITS	55 110
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ⁴			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL	55 110	TOTAL	55 110

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

³ Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes, communauté d'agglomération, communauté urbaine.

⁴ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n°99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.